

Les loups en forêt de Fontainebleau

Depuis quelques mois les média se sont faits l'écho du conflit qui oppose les bergers des Alpes aux défenseurs de la faune sauvage à propos des dégâts commis par les loups dans les troupeaux de moutons. De tout temps il y a eu des animaux prédateurs en forêt de Fontainebleau et si le loup y a maintenant disparu les articles récents parus dans la presse ont amené à s'interroger sur la place tenue par le loup dans notre forêt ainsi que sur le sort qui lui a été réservé.

Dès que l'homme implanta son habitat en lisière de forêt, il chercha à se protéger du loup non seulement redoutable pour le gibier mais aussi pour les animaux domestiques et même pour l'homme. Très vite on creusa des fosses où un appât attirait l'animal. On inventa également des pièges de toutes sortes et enfin on en fit une bête de chasse avec des équipages de chiens spécialisés créés par nos rois dès le XIII^e siècle. Sa tête fut mise à prix, elle valait 20 sols en 1436. On créa un office de louvetier et François I^{er} développa cette fonction aux ordres d'un grand louvetier relevant directement du roi. Des arrêts du parlement imposèrent alors aux habitants une taxe destinée à rémunérer les sergents louvetiers sur la base du nombre de loups détruits. Des ordonnances prises au XVI^e siècle imposèrent la participation d'un homme de chaque famille à des battues trois puis quatre fois par an et des taxes pour couvrir les frais de ces chasses étaient imposées à toutes les paroisses. Tout cet appareil juridique et administratif montre bien l'importance attachée à cette époque à la destruction des loups.

Ils étaient en effet très nombreux à l'époque et pendant les premières années du règne de Louis XIII il y eut, en Gâtinais, plus de 300 personnes victimes des loups. A la fin du siècle, en 1679, les registres de la paroisse de Bois le Roi font état de plusieurs bûcherons dévorés par les loups. Un siècle plus tard, pendant la période révolutionnaire, on vit des loups venir déterrer les cadavres dans le cimetière de Fontainebleau. Des mesures drastiques s'imposèrent et la loi du 1^{er} mai 1795 fixa la prime à payer par tête : 100 francs pour un louveteau, 200 pour un loup, 250 pour une louve et 300 si elle était pleine. Deux ans plus tard la mesure ayant sans doute été efficace les primes étaient ramenées à 20, 30, 40 et 50 francs.

L'organisation de la louveterie, disparue avec la monarchie, fut recréée par Napoléon I^{er} et le nombre de loups diminua considérablement dès le début du XIX^e siècle. En 1818 on ne donnait plus que 12 francs pour un loup et 18 pour une louve pleine. Cependant jusqu'au milieu du siècle il ne se passait d'hiver sans que plusieurs de ces animaux ne fussent tués dans notre forêt. A la fin du règne de Napoléon III, en 1870, on pouvait considérer comme clos le chapitre de la destruction des loups en forêt de Fontainebleau.

En guise de conclusion, deux courtes histoires de loup. Vers 1650 le Grand dauphin fils de Louis XIV attaque un vieux loup en forêt de Fontainebleau. Au bout de quatre jours le loup fut pris par l'équipage non loin de Rennes. Un siècle plus tôt, en 1548 un gentilhomme condamné à mort gagne sa grâce et son portrait dans la salle de bal du château pour avoir affronté et tué en combat singulier une louve gigantesque qui désolait les environs de Fontainebleau.

Tel est le loup !

Source : Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement, 2 rue du Tertre, 77690 Montigny sur Loing Bulletin n° 15-Automne 2004 <http://www.montigny-asme.com/bulle-2004/bulle-15c.html>